

NEWSLETTER



**SOPHIE PANTEL, DEPUTE E DE LA LOZERE
SUPPL EANT SERGE GAYSSOT**

EDITO

**L'ACTUALITE CONCERNANT LES TEXTES
BUDGETAIRES ET L'ADOPTION OU PAS D'UNE
MOTION DE CENSURE**

Chères lozériennes, chers lozériens,

Ma posture et celle de mon groupe est conforme à notre attachement au parlementarisme, nous avons donc cherché à chaque fois que cela est possible des avancées pour les Français, et avec la gauche et parfois le centre, proposé des voies d'amélioration.

Face à nous des députés et parfois des ministres macronistes qui n'ont jamais accepté de se dépouiller de leurs certitudes. Le Premier Ministre lui-même nous indiquant être d'accord avec certaines de nos propositions mais se heurterait à l'intransigeance du groupe minoritaire prétendant le soutenir, mais qui a été absent aux débats sur les différents budgets, ce qui nous a conduit, la gauche, parfois à voter seule les articles qui allaient dans le bon sens, proposés par le Gouvernement.

Le contexte c'est 3200 milliards de dette de ceux qui nous donnent encore des leçons au national et en local, un nombre important de plans sociaux pour 2025, une crise agricole non réglée, un coût de notre dette qui devient le premier budget de la France devant celui de l'éducation nationale ; c'est aussi l'actualité internationale avec l'arrivée de Trump en janvier, les conséquences pour l'Ukraine, l'instabilité au Moyen Orient, le retour des jihadistes en Syrie...

Les raisons de voter une nouvelle motion de censure sont nombreuses et justifiées. **(Je vous laisse prendre connaissance de la suite de mon explication ici).**

Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien à vous, Sophie Pantel.

LE JOUR D'APRES

DOSSIER DU MERCOSUR

Depuis plusieurs mois, le monde agricole se mobilise avec courage et de manière exemplaire partout en France et plus largement en Europe pour alerter les pouvoirs publics sur leurs conditions de travail toujours plus dégradées, une absence de prix rémunérateurs et une concurrence déloyale exacerbée.

La possible conclusion des négociations relatives à l'accord UE - Mercosur, sonne comme un dernier rappel que le Gouvernement et la Commission européenne doivent impérativement entendre pour s'opposer à cet accord de libre-échange.

La commission d'évaluation du projet d'accord UE-Mercosur mandatée par le Gouvernement, dit « rapport Ambec » a pointé l'ensemble des conséquences néfastes et des risques pour notre modèle agricole. Je suis pour ma part mobilisée depuis toujours contre cet accord et je n'ai toujours eu qu'un seul discours qui n'a jamais varié. Encore récemment je me suis exprimée sur le terrain et dans deux tribunes que vous pouvez retrouver sur mon site internet.

L'ouverture de quotas additionnels d'importation, sans droits de douane ou à taux réduit de volaille, de viandes bovines, de maïs, de sucre et d'éthanol produirait des effets dévastateurs et la destruction de filières sur l'ensemble de notre territoire, qui font pourtant la renommée et l'excellence de notre pays en matière de production agricole et alimentaire. Nos éleveurs bovins se retrouveraient face à des cheptels sud-américains qui dépassent régulièrement 10 000 têtes et sur lesquels les antibiotiques de croissance y sont autorisés, ainsi que de nombreux produits phytosanitaires, dont l'usage est interdit dans l'Union européenne (27% des ingrédients actifs utilisés au Brésil étaient interdits en 2020 au sein de l'UE).

MON VOTE

**NOS
PROPOSITIONS**

**TRIBUNE DONT
JE SUIS
SIGNATAIRE**

TRIBUNE DONT JE SUIS SIGNATAIRE

**FRET SNCF : APPEL POUR UN MORATOIRE
SUR LE PLAN DE DISCONTINUITÉ**

FRANCE RURALITÉS REVITALISATION (FRR)

Au 1er juillet 2024, le nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) a remplacé les zones de revitalisation rurale (ZRR). L'objectif de ce changement est de renforcer l'attractivité des territoires ruraux vulnérables. Notons que certaines communes non reclassées zones FRR resteront en ZRR. Pour la Lozère, rien ne change, le classement établi en 2021 reste le même en 2024.



[LES MESURES](#)

[LIEN DE L'ARRÊTÉ](#)



LA BAISSÉ DU NIVEAU DE PROTECTION DU LOUP DANS LA CONVENTION DE BERNE DE "STRICTEMENT PROTÉGÉ" À "PROTÉGÉ"

Adoption enfin d'une mesure fortement attendue par nos éleveurs:

La Convention de Berne, qui assure la protection de la faune principalement en Europe, a approuvé mardi 3 décembre un déclassement du statut de protection du loup (Nouvelle fenêtre), qui va passer d'espèce "strictement protégée" à "protégée".

Les 49 Etats membres, réunis à Strasbourg, ont approuvé une proposition en ce sens de l'Union européenne.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE.](#)



LE DÉCRET DIT « BALAI » POUR LES SAPEURS-POMPIERS EST PARU

- Adaptation des âges de fin d'activité : 67 ans pour les Sapeurs Pompiers Volontaires (SPV) « képis noirs », 70 ans pour les infirmiers et psychologues, 72 ans pour les médecins, vétérinaires, pharmaciens, à la libre appréciation des SPV et dans le cadre de la vérification annuelle de leur aptitude médicale ;
- Portabilité des formations en cas de mobilité interdépartementale ;
- Suppression des obligations de formation des capitaines et des lieutenants colonels ;
- Accès automatique à l'honorariat en fin d'activité, sous seule condition d'avoir effectué 20 années d'engagement, sans âge minimum ;
- Simplification des règles de réengagement après une cessation d'activité supérieure à 5 ans : retour sur le grade initialement détenu, avec une formation correspondant uniquement à celle du grade concerné ;
- Engagement possible des étudiants en soins infirmiers et des étudiants vétérinaires au grade d'infirmiers aspirants et vétérinaires aspirants, avec possibilité d'intervenir sous tutorat après validation des blocs de compétences ;
- Reconnaissance des psychologues comme catégorie distincte avec possibilité d'évolution dans des grades spécifiques.

Le décret comporte d'autres dispositions utiles pour les droits individuels des SPV :

- Diverses clarifications et simplifications concernant diverses dispositions administratives, dont le fonctionnement du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs Pompiers Volontaires (CCDSPV) (ajustements entre le CGCT et le CSI) ;
- Prise en compte de la création des conseils médicaux départementaux et intégration des STIS en matière de protection sociale ;
- Conditions de premier engagement d'anciens sapeurs-pompiers ayant exercé hors de France, avec la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger ;
- Nouvelles règles de discipline : renforcement des droits à la défense (accès au dossier, possibilité d'assistance par un défenseur, etc.), procédure disciplinaire ajustée avec une séance dans un délai de deux mois et des règles de délibération précises.



LES SCRUTINS

Proposition de loi organique portant réforme du financement de l'audiovisuel public

Adopté

Prolonger la dérogation d'usage des titres restaurant pour tout produit alimentaire

Adopté

Proposition de loi visant à la création d'un centre hospitalier universitaire en Corse

Adopté

Proposition de loi visant à optimiser la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints de cancers, de maladies graves et de handicaps

Adopté

Proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'Assurance maladie

Adopté

Proposition de loi relative aux frais bancaires sur les successions

Adopté

Le groupe socialistes et apparentés est le fer de lance des discussions actuelles visant à mieux encadrer les frais prélevés par les banques sur les comptes des défunts lors des opérations de succession. Ces frais sont injustes : ils touchent les familles à des moments difficiles et sans distinction de revenus, et les opérations à réaliser par les banques sont généralement relativement simples. Nous avons bon espoir que notre proposition de loi, portée par ma collègue Christine Pirès Beauce et de laquelle je suis signataire soit adoptée cette semaine à l'Assemblée et promulguée en début d'année prochaine après son ultime passage au Sénat. Elle permettrait de rendre gratuites la plupart des opérations bancaires de succession, et de plafonner à 1% les frais prélevés dans les quelques cas restants (lorsque les opérations à réaliser sont réellement complexe).



MES QUESTIONS ECRITES

Depuis le début de mon mandat, je saisis régulièrement le Gouvernement grâce aux Questions écrites. Aujourd'hui je n'ai obtenu aucune réponse aux différentes questions posées. Voici une liste non exhaustive des thématiques abordées :

- Numérique
- Economie
- Autonomie
- Ecologie
- Culture
- Patrimoine
- Agriculture
- Collectivités

MES QUESTIONS



FOCUS SUR QUELQUES TEXTES EN COURS D'EXAMEN

REPAS A 1 € POUR LES ETUDIANTS

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES PRIVÉES À BUT LUCRATIF

MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE ET RÉGULATION DE LA CONCENTRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Dans le cadre de la semaine du contrôle au gouvernement, je suis intervenue dans le cadre du débat sur la dépendance et sur celui de la contrefaçon :



L'ACTU DU MOIS !



04 novembre - Intervention Lycée Théophile Roussel



10 novembre - 30 ans Sur les chemins de RL Stevenson



13 novembre - pose de la première pierre du nouveau bâtiment de la CCI



15 novembre - Visite exploitations agricoles



19 novembre - Visite élus lozériens à l'Assemblée Nationale



19 novembre - Salon des Maires



21 novembre - Session chambre agriculture



21 novembre - Visites sur l'Aubrac



22 novembre - Inauguration réserve incendie Saint-Denis en Margeride



23 novembre - Départ Préfet, Philippe Castanet



25 novembre - Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes



25 novembre - Installation du Préfet, Gilles Quénéhervé



29 novembre - Réunion avec les élus et habitants de Recoules de Fumas

POUR PLUS D'ACTU

SERGE GAYSSOT SUR LE TERRAIN



07 novembre - Vernissage de l'exposition "Le Souvenir français" à la Maison de Ma Région



09 novembre - Train évènementiel de réouverture la Ligne Aubrac.



21 novembre - Grève des cheminots à Saint-Chély d'Apcher



22 novembre - Inauguration de la classe d'enseignement de l'association des Genêts.

FOCUS SUR LE 11 NOVEMBRE



LE BLEYMARD



LE PONT-DE-MONTVERT



SAINT-ETIENNE DU VALDONNEZ



FLORAC



MARVEJOLS



ISPAGNAC

POUR SUIVRE MON ACTUALITE

